



CHSCT du 15-05-2018

La réunion a lieu en seconde convocation, après boycott de la 1ère réunion par les autres OS. Nous nous retrouvons ce jour avec les élus CGT.

Budget :

- Des formations dans le domaine de la prévention des risques psychosociaux sont votées : gérer son stress, accompagner les équipes, gérer les situations difficiles, faire face à la souffrance.
- De nouvelles sessions de formations de Sauveteurs Secouristes du Travail seront programmées courant 2018 suite à la forte demande.
- Ambiance thermique au CHU de Grenoble : les très mauvaises conditions de travail pour les agents sont évoquées dans une lettre-pétition au Directeur remise par nos soins en séance. Après débat entre les OS présentes et la Direction, il en est ressorti que 8 climatiseurs mobiles seraient financés par le CHSCT. Leur installation sera à la charge de la Direction sur le budget du 38. L'installation des 8 climatiseurs sera subordonnée à la capacité du réseau électrique à supporter cette surcharge.
- Toutes les demandes d'aménagement de poste proposées par le médecin de prévention sont validées (sièges, bureaux adaptés, souris verticales, écrans ...).
- Un certain nombre de mises aux normes dans le domaine de la sécurité incendie sont confirmées.
- Ambiance thermique : après recensement des besoins dans tous les postes, il est décidé d'acheter 211 colonnes de ventilation afin de répondre à toutes les demandes.

Le budget est voté à l'unanimité.

DUERP/PAP :

35 actions sont programmées pour 2018 dans le Plan Annuel de Prévention, dont une action est reprise du précédent PAP : achat de matériel plus adapté, amélioration des bâtiments, équipements divers, formations liées aux risques psychosociaux, proposition concrète d'améliorer les rapports entre les personnels d'un même service par la tenue de réunions de services où chacun pourrait s'exprimer et apporter des axes d'amélioration ou de simplification dans l'organisation du travail... Nous avons approuvé ces mesures.

Réorganisation et fusions de services:

Pour ce qui concerne les sujets suivants, la fusion des SIP et SIE Grenoble Chartreuse et Grésivaudan, la fermeture des trésoreries de Rives et Pont de Beauvoisin, le transfert de l'activité de recouvrement impôt de la Trésorerie de Pont de Chérury (vers L'Isle-d'abeau) et de Crémieu (vers Bourgoin-Jallieu) nous avons déjà manifesté notre désaccord en CTL mais ces points ne seront pas soumis au vote en CHSCT. La CGT demande des expertises agréées sur les impacts de ces projets. Nous nous abstenons sur cette demande d'expertise.

Les suites de la visite récente d'une délégation du CHSCT au Pôle dévaluation domaniale seront présentées au prochain CHSCT.

Compte-rendu rédigé par vos représentantes en CHSCT : Françoise Couly et Marie Anne Parrot.